

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## BUDGET 2015 COMMUNIQUÉ Nº 1

## UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE DIFFICILE AVEC LE PACTE FISCAL TRANSITOIRE

**TERREBONNE, LE LUNDI 8 DÉCEMBRE 2014** - Alors que la Ville de Terrebonne dépose son budget pour l'année 2015, le maire, M. Jean-Marc Robitaille, explique que c'est une planification budgétaire qui s'est déroulée dans un contexte particulier et difficile à la suite de l'annonce du nouveau pacte fiscal du gouvernement du Québec.

« Qualifié de transitoire par le gouvernement provincial, ce nouveau pacte fiscal nous est arrivé en toute fin d'année, alors que notre planification budgétaire était bien amorcée. Nous ne vous cacherons pas notre déception envers cette entente qui engendre un manque à gagner pour l'ensemble des municipalités du Québec. Au total, les municipalités du Québec se sont vues couper 300 M\$ de leurs revenus pour 2015 », explique d'abord M. Robitaille.

Il importe également de rappeler que l'année dernière, le gouvernement du Québec avait modifié les modalités d'application du pacte fiscal et du remboursement de la TVQ, créant une importante ponction de 2,4 M\$ dans les revenus de la Ville de Terrebonne.

S'ajoute à cela ce nouveau pacte fiscal transitoire qui se traduit lui aussi par une perte additionnelle de 1,6 M\$ pour la Ville. Bref, en deux ans, si l'on additionne l'ensemble des coupures, ce sont plus de 6,4 M\$ en revenus qui ont été amputés au budget par les décisions gouvernementales.

« Des négociations auront lieu en 2015 afin d'établir un pacte fiscal à plus long terme. Sachant que les municipalités ont déjà consenti à d'importantes coupures et que nous avons participé aux efforts de restrictions budgétaires, nous espérons que le prochain pacte fiscal répondra mieux aux réalités financières des municipalités, d'autant plus que l'expérience nous démontre qu'il n'y a rien de plus permanent qu'une mesure transitoire», ajoute le maire.

Malgré ce contexte difficile et ce manque à gagner, le Conseil municipal présente tout de même un budget responsable, prudent et équilibré, qui respecte avant tout la capacité de payer des contribuables et qui répond aux attentes de la population, notamment en termes de services et d'infrastructures. « Avec la baisse importante des revenus du pacte fiscal et les coûts réels des services qui augmentent, nous avons mis toutes les directions à contribution afin de rationaliser les dépenses et d'assurer la qualité des services directs à la population comme l'eau potable, les différentes collectes, le déneigement, le service incendie et la police », conclut le maire.

Pour information : Isabelle Lewis Chef du Service des communications Ville de Terrebonne 450 471-8265, poste 1008 Source : Michael Lartigau Conseiller en relations publiques Ville de Terrebonne 450 471-8265, poste 1590